



INTERCO
JUSTICE

Pour adhérer à la
CFDT :



 @interco_cfdt

 /intercocfdt

INTERCO.CFDT.FR

9 octobre 2023

Communiqué suite au CSA ministériel du 6 octobre 2023 sur le projet de grille indiciaire des greffiers B

Encore une fois, le ministre de la Justice n'est pas venu à son instance de dialogue social

Contrairement à notre habitude, la CFDT n'a pas souhaité faire de déclaration liminaire et l'a expliqué ainsi aux représentants de l'administration :

Pourquoi parler à un ministre qui ne daigne pas se déplacer alors que les personnels sont mobilisés ?

Qu'attendre d'un ministre qui n'est que dans la communication ?

D'un ministre qui préfère diffuser des clips publicitaires dans les cinémas plutôt que de mettre cet argent sur la table pour nos collègues et leurs conditions de travail.

Bref d'un ministre qui préfère intervenir sur une radio ce matin, plutôt que de venir au CSAM.

Face à ce dédain nous réservons nos mots pour nos collègues.

Aujourd'hui nous nous trouvons à nous **réunir en urgence au CSA ministériel** pour ne pas perdre une **enveloppe indiciaire obtenue pour 2023** pour le corps des greffiers.

Si nous sommes dans cette situation c'est parce que le ministre est parti **sans aucune concertation**, avec son idée sur nos métiers qu'il ne connaît absolument pas et qui, visiblement, ne l'intéressent pas. Seuls les délais de traitements semblent compter.

Ce n'est que par **nos interpellations répétées et la mobilisation massive des agents** qu'il y a eu des prémices de dialogue, mais bien trop tardifs.

Ce n'est ensuite, qu'avec l'insistance des organisations syndicales que des négociations ont pu s'ouvrir. Mais elles ont mis tellement de temps à voir le jour que ce calendrier nous conduit à ce CSA M avec une proposition inaboutie car **ne portant que sur une petite part des discussions en cours**.

Cette organisation parcellaire du dialogue social conduit aujourd'hui à étudier ce point unique **hors contexte** que **la CFDT ne peut valider en l'état**, alors que des négociations sont encore en cours que nous devons mener jusqu'au bout.

Ce qui est présenté aujourd'hui est insuffisant et ne répond pas à nos demandes et à la juste reconnaissance des agents.

Une grille indiciaire sans la durée des échelons n'a pas de sens, une grille indiciaire sans vue d'ensemble sur la filière juridictionnelle n'en a pas non plus.

Le parlement a acté hier que le nombre de créations d'emplois de greffier sera augmenté de 1500 à 1800. **La CFDT** prend note d'un recrutement important de greffiers, mais dans quelles conditions seront-ils accueillis ?

Les conditions de travail ne s'amélioreront pas avec une réforme statutaire, les chantiers sont nombreux et la CFDT ne le perd pas de vue, elle y est prête.

Et avant ces chantiers, **la CFDT** rappelle sa demande initiale et l'urgence à entamer des **discussions pour tous les personnels des juridictions**.

Les DSGJ, les adjoints et secrétaires administratifs NE DOIVENT PAS être laissés de côté par la DSJ. **La CFDT** exige l'ouverture de réelles discussions et un calendrier permettant de donner des perspectives **pour tous les personnels**.

CFDT, s'engager pour chacun, agir pour tous !